

La vulnérabilité ne cesse d'interroger les sciences humaines et sociales.

L'actualité et la complexité des très nombreuses et diverses situations de vulnérabilité et, surtout, la relative impuissance du droit à les réduire (lorsqu'il n'en est pas lui-même la source) font se rejoindre les deux concepts d'effectivité et de vulnérabilité. Telle qu'elle apparaît dans les contentieux que les tensions sociales engendrent, la vulnérabilité ne résulte-t-elle pas moins d'une fragilité de la personne que, précisément, de l'ineffectivité des droits, singulièrement des droits de la personne humaine, pourtant énoncés par le droit ?

Le colloque réunit, sur cette thématique transversale, des intervenants de diverses disciplines des sciences humaines et sociales et de différentes branches du droit. Il se propose, lorsqu'est en jeu un tel déséquilibre qui blesse la personne dans sa capacité d'être et d'agir en tant que sujet de droit, de prendre la mesure de l'adéquation entre le droit et l'expérience, notamment à travers l'intervention du juge. Il ambitionne aussi de révéler comment la vulnérabilité et le souci de l'autre qu'elle suscite parviennent à créer une dynamique à l'œuvre dans le droit.

Centre d'Étude et de Recherche sur les Contentieux (CERC)
Inscriptions par mail : secretariat-cerc@univ-tln.fr
Tél. 04 94 46 75 97 • Web <http://cerc.univ-tln.fr>

Effectivité des droits et vulnérabilité de la personne

Amphi 300
Faculté de Droit
<http://cerc.univ-tln.fr>

22 - 23
NOVEMBRE 2012

INSCRIPTIONS

Tél. 04 94 46 75 97

Mail. secretariat-cerc@univ-tln.fr



JEUDI 22 NOVEMBRE 2012

8h30 Accueil des participants

9h Ouverture du colloque

Pierre SEPPECHER, Vice-Président du Conseil Scientifique de l'Université du Sud Toulon-Var,
Thierry Di MANNI, Doyen de la Faculté de Droit, Université du Sud Toulon-Var,
Sylvie TORCOL, Codirectrice du Centre d'Étude et de Recherche sur les Contentieux.

Présentation du colloque

Élisabeth PAILLET, Professeur Université du Sud Toulon-Var (CERC).

9h30 Regards introductifs pluriels

Christophe BERGOUIGNAN, Professeur Université Montesquieu Bordeaux IV,
Mesurer la vulnérabilité.

Pascal RICHARD, Maître de conférences Université du Sud Toulon-Var (CERC),
La vulnérabilité dans la perspective du droit: un effet de parallaxe.

Philippe PEDROT, Professeur Université du Sud Toulon-Var (CERC),
La vulnérabilité de la personne entre liberté, égalité et solidarité.

10h30 Pause

10h45

I – LE FLOU DES NOTIONS

Sous la présidence de **Jean-Jacques SUEUR**, Professeur Université du Sud Toulon-Var (CERC).

Émilie DEVRIENDT, Maître de conférences Université du Sud Toulon-Var,
Les mots vulnérabilité et précarité en langue et en discours.

Geneviève DORVAUX, Maître de conférences Université du Sud Toulon-Var (CERC),
Vicissitudes de la notion de vulnérabilité appliquée aux délinquants malades mentaux.

Florence TOURETTE, Maître de conférences Université d'Auvergne,
Vulnérabilité et besoin dans le droit de l'aide et de l'action sociales.

12h Débats

12h30 Déjeuner

14h

II – LA DIVERSITÉ DES EXPÉRIENCES

Dans le champ de la justice :

Sous la présidence de **Régis DURAND**, Avocat, Bâtonnier honoraire.

Yves STRICKLER, Professeur, Université de Nice Sophia Antipolis,
La vulnérabilité du justiciable.

Vincent TCHEN, Professeur Université Le Havre, *La vulnérabilité de l'étranger.*

Témoins :

Christian LEQUESNE, Interprète judiciaire et **Emmanuel GROSSETETE**,
 Coordinateur Association Sichem Toulon-Fréjus.

Christophe MACONE, Avocat, chargé d'enseignement Université du Sud Toulon-Var (CERC), *La vulnérabilité de la personne détenue: la fouille « à corps ».*

15h30 Débats

16h Pause

16h30 Dans les rapports du travail et de l'éducation :

Sous la présidence de **Jean-Pierre LABORDE**, Professeur Université Montesquieu Bordeaux IV.

François DUMONT, Professeur Université du Sud Toulon-Var (CERC),
La vulnérabilité de l'employeur. (communication écrite).

Dominique ASQUINAZI-BAILLEUX, Professeur Aix Marseille Université,
La vulnérabilité du travailleur.

Valérie COLLOMP, Maître de conférences Université du Sud Toulon-Var (CERC),
Le droit à la scolarisation de l'enfant handicapé.

17h30 Débats

18h Fin de la première journée

VENDREDI 23 NOVEMBRE 2012

9h

III – LA DYNAMIQUE DE LA VULNÉRABILITÉ ?

Sous la présidence de **Laurent SEBAG**, Magistrat Tribunal de Grande Instance de Toulon.

Bjarne MELKEVIK, Professeur Faculté de droit, Université Laval (Canada),
Vulnérabilité de la personne et effectivité des droits de l'homme: une question de potentialité?

Quelques pistes :

Pascal OUDOT, Maître de conférences Université du Sud Toulon-Var (CERC),
Propos critiques sur la vulnérabilité en droit des obligations.

Jean-Pierre LABORDE, Professeur Université Montesquieu Bordeaux IV,
Nouveaux droits, nouvelles libertés, nouvelles vulnérabilités? Quelques exemples notamment en droit international privé.

Selma JOSSO, Docteur, *Vulnérabilité économique et règles de la concurrence* (communication écrite).

10h Débats

10h30 Pause

11h Des attentes ?

Diane ROMAN, Professeure Université François Rabelais Tours, IUF,
 et **Juliette GATÉ**, Maître de conférences Université du Maine,
Droits des femmes et vulnérabilité, une relation ambivalente.

Jean-Jacques SUEUR, Professeur Université du Sud Toulon-Var (CERC),
Résistances.

12h Débats

12h30 Fin du colloque